

RETOUR DE LA MUNICIPALITE SUR LES RENCONTRES DE 2021

Introduction

En 2021, **13 rencontres de quartier** ont eu lieu à Wissembourg, Altenstadt et Weiler, du 8 juin au 8 juillet 2021.

À cette occasion, une équipe composée d'élus et de collaborateurs de la mairie est allée à la rencontre des habitants. L'objectif était de se mettre à l'écoute pour recueillir les avis des habitants sur leur lieu de vie et discuter ensemble de leur implication.

Au total, ce sont **19 élus** dont Madame le maire, le maire délégué, 8 adjoints et 9 élus du groupe majoritaire et **13 agents** ainsi que la chargée de mission démocratie locale qui sont venus à la rencontre **200 habitants**, des adultes et quelques enfants.

Les contributions ont été synthétisées et rassemblées par thématique pour permettre leur réception par les différents services de la ville. Le retour de la ville devait se faire en réunion publique pour permettre des échanges. Cette réunion a dû être annulée en raison du contexte sanitaire. Une synthèse présentait en décembre 2021 les premières réponses de la ville.

Ce document présente des réponses plus complètes de la municipalité de Wissembourg aux contributions citoyennes rassemblées lors des rencontres de quartiers.



Introduction.....	1
Vivre ensemble – vie associative	5
Organiser des animations à Altenstadt	5
La salle communale d’Altenstadt	5
Foyer rural.....	5
Nouvel espace de vie à Weiler	5
Nouveau jeu sur l'espace public.....	5
Fête des voisins	6
Un nouvel espace de rencontres intergénérationnelles autour de la culture à Wissembourg : la Micro-Folie... 6	6
Organiser des rencontres intergénérationnelles, organiser une Journée citoyenne.....	7
Faire du bénévolat ponctuel ?	7
Local convivial pour les associations sportives	7
Parcours sportifs	8
Personnes âgées : problème avec le déneigement.....	8
Être informé et s'informer	8
Guide du civisme.....	8
Faire remonter des problèmes à la ville	8
Newsletter	8
Boîte aux lettres	8
Informations sur les obligations des particuliers	8
Communication sur des événements, l'exemple du week-end écocitoyen	9
Communication de la vie associative	9
Sandhaas.....	9
Application et site internet	9
Culture	9
Visites guidées réalisées par des habitants et habitantes	9
Micro-Folies (voir <i>Convivialité</i>)	9
Chemin des cimes.....	9
Spectacles en journée.....	9
Cinéma.....	10
Jeunesse	10
Assistantes maternelles.....	10
Aires de jeux.....	10
Décoration de l'espace public.....	10

Éducation civique	10
Nombre d'élèves dans les villages.....	11
Geisberg.....	11
Skatepark	11
Cadre de vie.....	11
Bancs.....	11
Piscine.....	11
Fontaine faubourg de bitche.....	11
Décoration	12
Décorations de Noël.....	12
Éclairage public	12
Coulée de boue	12
Enterrer le câblage de la fibre en aérien	12
Dépôt de suie.....	13
Herbes au cimetière	13
Refoulement des eaux pluviales (vignes)	13
Parc entre ABRAPA et les collectifs	13
Fleurissement.....	13
Composteur	13
Sentier « Wiesenpfaedel ».....	13
Ecocitoyens « je nettoie mon quartier »	13
Entretien de voirie par les particuliers	14
Nettoyage	14
Entretien.....	14
Environnement.....	14
Biodiversité	14
Jardin des naissances.....	14
La tonte des espaces verts.....	15
Arbres remarquables.....	15
Des arbres et des citoyens.....	16
Pigeons	18
Poules	18
Animaux abandonnés	18
Services à la population	18
Santé.....	18

Centre de vaccination.....	18
Nouveau service : la maison France Services de Wissembourg.....	19
Incivilités	19
Déchets dans la Lauter	19
Poubelles.....	19
Nuisances sonores.....	20
Déjections canines et civisme	20
Sécurité.....	20
Chemin de la Walck.....	20
Vidéosurveillance	20
Circulation et mobilité	21
Pistes cyclables.....	21
Signalisation	21
Vitesse	21
Stationnement	21
Accès aux ruelles	22
Trottinette.....	22
Cheminement piéton.....	22
Accessibilité des terrasses	22
Divers	22
OPUS.....	22
Conclusion	22

RETOUR SUR LES CONTRIBUTIONS CITOYENNES 2021

Vivre ensemble – vie associative

Organiser des portes ouvertes des bâtiments publics (ex. : mairie-gymnase)

Des visites pourraient être organisées sur demande des citoyens pendant les journées du patrimoine ou les journées de l'architecture.

Organiser des animations à Altenstadt

La ville peut soutenir des initiatives personnelles et associatives.

La salle communale d'Altenstadt

La salle est gérée par la commune et libre à la location. Le formulaire de demande de location est disponible en ligne (<https://www.ville-wissembourg.eu/Demarches-services/Evenement-manifestation.html>).

Foyer rural

Le foyer rural est géré par l'association du foyer rural.

Nouvel espace de vie à Weiler

Un nouveau lieu de rencontre voit le jour à Weiler avec 3 tables de pique-niques, 2 bancs et deux terrains de pétanque ! L'espace sera ombragé par de nouveaux arbres et des haies. Les plantations ont été faites avec l'école de Weiler.

Nouveau jeu sur l'espace public

L'installation d'une table multi-jeux est en cours de chiffrage. La ville proposera cette option au budget participatif sur le thème du « vivre ensemble ». Vos propositions sont les bienvenues. L'ensemble des propositions recevables seront soumises au vote des citoyens. Pour plus d'information : <https://jeparticipe.wissembourg.fr/>

Fête des voisins

Les fêtes des voisins peuvent être organisées par les habitants. Une déclaration de manifestation doit être adressée à la ville pour toutes les manifestations organisées sur le domaine public. La date limite de dépôt est d'un (1) mois avant la date de la manifestation.

Formulaire : <https://www.ville-wissembourg.eu/Demarches-services/Evenement-manifestation/Declaration-manifestation.html>

Vous pouvez demander la publication de votre événement sur le panneau lumineux.
<https://www.ville-wissembourg.eu/Demarches-services/Evenement-manifestation.html>

Une demande de tonte spéciale pour cet événement peut également être adressé un mois avant au CTM . Toutes les demandes doivent parvenir via l'adresse mail :
centre.technique@wissembourg.fr

Pour les demandes de prêt de matériel communal, la Ville ne peut autoriser que des associations ou des entreprises à emprunter du matériel communal.

Un nouvel espace de rencontres intergénérationnelles autour de la culture à Wissembourg : la Micro-Folie

Dans le cadre de son plan « Culture près de chez vous », le ministère de la Culture a décidé de déployer, dès 2018, 200 « Micro-Folies » en France et dans le monde. Le Parc de La Villette a imaginé des espaces modulables de démocratie culturelle et d'accès ludique aux œuvres des plus grands musées nationaux qui intègrent un musée numérique, un FabLab, un espace de rencontre, une ludothèque ou encore un espace jeux vidéo et qui permettent à ses visiteurs de se situer des deux côtés de la création en étant spectateur, mais également créateur.

Ce nouveau site de rencontres entend brasser des populations de tout âge en ouvrant les horizons de la Culture. Il est tourné vers l'accessibilité de l'art, vers la créativité alliée des technologies et vers l'échange à travers la définition d'un territoire d'intervention franco-allemand.

Accessible dès 8 ans, ce nouvel espace se compose d'un Musée Numérique fixe et d'un Musée Numérique nomade. Ces musées proposent une galerie d'art numérique et ludique qui permet de découvrir un patrimoine hors du commun : plus de 1800 œuvres provenant d'institutions et musées partenaires ! Ce nouveau lieu propose également un FabLab pour développer la créativité à l'aide de technologies avancées dont des imprimantes 3D, une découpeuse, une presse à chaud, un scanner 3D, un kit ARDUINO et une brodeuse numérique. La Micro-Folie dispose en outre de casques de réalité virtuelle pour s'immerger dans des contenus à 360° et un espace de jeux vidéo pour jouer en solo, entre amis ou en famille.

Tout au long de l'année, des ateliers de découverte, ateliers de fabrication, rencontres artistiques, conférences thématiques, tournoi de jeux vidéo... seront organisés dans ce nouvel espace dédié notamment à la jeunesse. Plus d'information sur www.nef-wissembourg.fr ou sur les réseaux sociaux Facebook et Instagram.

La Micro-Folie fixe sera ouverte au public à partir du 1^{er} janvier les mercredis de 10h à 18h et les samedis de 9h à 13h. Les mardis, jeudis et vendredis, l'espace est accessible sur réservation auprès de Maud Sembach : m.sembach@wissembourg.fr ou par téléphone au 03 68 16 00 74

Organiser des rencontres intergénérationnelles, organiser une Journée citoyenne

La première Journée citoyenne aura lieu **le samedi 8 octobre 2022**. Informations et inscriptions début septembre.

Cette proposition émane des rencontres de quartier ainsi que du Conseil des citoyens. Nous vous proposons d'organiser et de faire vivre ensemble cette journée citoyenne.

Une journée citoyenne : c'est quoi ?

Une journée pour promouvoir le mieux vivre ensemble, pour tisser du lien social et redécouvrir des vertus de l'action collective. La journée citoyenne permet d'impliquer chacun dans une citoyenneté active, axée sur l'engagement et la responsabilité afin de rétablir des relations d'entraide, d'écoute et de respect. Chantiers d'amélioration du cadre de vie, valorisation du patrimoine, projet associatif, culturel, éducatif, écologique, ludique... Cette journée est à construire.

Pour être tenu informé, pour participer à l'organisation, vous êtes invité à prendre contact avec Mme Solèna Averbek, participation-citoyenne@wissembourg.fr

Faire du bénévolat ponctuel ?

Lors des rencontres, certains d'entre vous ont émis l'idée de s'engager bénévolement de façon ponctuelle pour aider la collectivité (aide pour les élections, bénévolat pour les temps conviviaux, etc.). Merci pour cette volonté !

Inscrivez-vous sur le site de la ville, en choisissant les thèmes qui vous intéressent. Vous serez informés des demandes de la ville de bénévolat ponctuel sur ses thématiques.

<https://www.ville-wissembourg.eu/Wissembourg-porte-France/Participation-citoyenne/Devenez-benevole.html>

Local convivial pour les associations sportives

Une étude est en cours pour un tel local au sein du Lycée. Responsabilité du SIVOM.

Parcours sportifs

Il existe déjà 2 parcours à Wissembourg, le parcours cœur de santé et le parcours au rempart nord.

Personnes âgées : problème avec le déneigement

Les personnes âgées concernées peuvent s'inscrire sur la liste du CCAS.

Être informé et s'informer

Guide du civisme

La ville a rédigé un « guide du civisme » suite aux rencontres 2021 qui a été distribué à l'occasion de la gazette de printemps.

Des exemplaires papier sont toujours disponibles en mairie. Le guide en version électronique se trouve ici : <https://www.ville-wissembourg.eu/Actus/Quelques-regles-00299.html>

Faire remonter des problèmes à la ville

Vous avez la possibilité de faire remonter les problèmes à la ville via l'application téléchargeable « ville de Wissembourg » « je signale » puis choix des catégories. Vous pouvez également appeler l'accueil de la mairie.

Newsletter

Vous avez la possibilité de vous inscrire à la newsletter, sur le site de la ville (bouton en haut à droite « @ »).

Boite aux lettres

Pour rappel, vous pouvez déposer votre courrier dans la boîte aux lettres à l'arrière de la mairie. Celles-ci seront redistribuées dans les services. Vous avez également la possibilité de remettre des documents papier à l'accueil de la mairie.

Informations sur les obligations des particuliers

Ces informations sont publiées dans toutes les gazettes de saison. Vous avez soulevé à plusieurs reprises que la ville devrait à nouveau informer sur tel ou tel sujet (débordement de haies, entretien des trottoirs, etc.).

Communication sur des événements, l'exemple du week-end écocitoyen

Cet événement a été annoncé en ligne, mais également par des affiches, des flyers, via une communication auprès des associations partenaires et une communication ciblée dans leur réseau, un article dans les DNA.

Communication de la vie associative

La ville soutient les activités associatives en faisant le relai de leur campagne de communication dans l'agenda de la ville et sur Facebook.

Sandhaas

Possibilité de proposer des contributions. Contactez pour cela la mairie d'Altenstadt : mairie.altenstadt@wanadoo.fr.

Application et site internet

L'application reprend les éléments qui figurent sur le site. Il s'agit d'une intégration directe. Le service communication est ouvert à vos suggestions pour dynamiser le site (communication@wissembourg.fr).

Culture

Visites guidées réalisées par des habitants et habitantes

Cette proposition peut être faite à l'office du tourisme.

Micro-Folies (voir *Convivialité*)

Chemin des cimes

Ce site touristique est exploité par une entreprise privée. La ville n'est pas décisionnaire de la politique de tarification.

Spectacles en journée

Il existe des spectacles en journée, mais à destination des enfants principalement. Les

demandes de spectacles l'après-midi ont été prises en compte et remontées aux organisateurs et intervenants, par exemple à la KDB. Pour les programmations de la Nef, l'expérience a déjà été faite, mais le nombre de spectateurs présents est trop peu important pour le pérenniser. Vous avez néanmoins la possibilité de venir en après-midi sur les séances scolaires, qui concernent également les plus grands 2 à 3 fois par an. À savoir, M. Hubert Wendel organise des concerts en après-midi. Les églises également.

Cinéma

La salle de cinéma est partagée avec les autres programmations de la Nef. La Nef est toutefois passée de 35 à 70 représentations cinématographiques annuelles. La programmation figure sur le site de la ville et de la Nef (site en cours d'améliorations).

Jeunesse

Assistantes maternelles

Les assistantes maternelles et l'assistance sont des compétences de la Communauté de commune. Pour vos demandes et questions, vous pouvez contacter le Relais petite enfance : rpe@cc-pays-wissembourg.fr

Aires de jeux

L'état des différentes aires de jeux a fait l'objet d'une étude par les services de la ville. Une visite terrain a été organisée avec les élus référents. Un programme de réhabilitation va être mis en place.

Végétalisation des écoles

La végétalisation a été effectuée à l'école St Jean Ohleyer et l'école Wentzel.

Décoration de l'espace public

Les écoles décorent l'espace public à Pâques (les décorations sont mises en place à la fontaine après le pont du sel) et à Noël une exposition de sapins est organisée, les sapins sont exposés dans la vitrine de la médiathèque.

Éducation civique

Les cours d'éducation civique ont déjà lieu à l'école ; un travail a été débuté avec le conseil municipal des jeunes.

Nombre d'élèves dans les villages

Au 02/12/2021, il y avait à Altenstadt 83 élèves et à Weiler 25 élèves.

Geisberg

Il existe déjà une navette. Quelle est la demande ?

Pour le changement d'école, c'est la région Grand Est qui a la compétence. La ville a déjà rencontré la conseillère régionale. Pour le moment, il n'y a pas de solution, car c'est techniquement complexe à modifier.

Skatepark

Le projet est en cours, mais c'est un projet qui s'inscrit sur le moyen terme.

Cadre de vie

Réfection de la cour de la commanderie

Une étude est en cours avec la collectivité européenne d'Alsace.

Pavés de la place du Saumon vers la sous-préfecture

Ce projet ne peut être envisagé à court terme.

Bancs

Remise en état des bancs en cours Rue des Ormes. Un banc sera installé aux abords de la piste cyclable vers l'Allemagne, à Weiler (demande en cours auprès du programme...). La ville installera deux bancs supplémentaires au parking de la piscine. D'autres emplacements sont à l'étude. La ville a trouvé des bancs recyclés, solides et construits localement.

Piscine

Une étude de faisabilité sera programmée concernant la piscine pour étudier l'état de celle-ci et les possibilités à moyen et long terme.

Fontaine faubourg de bitche

Cette fontaine est raccordée au réseau, la rendre conforme et la remettre en service représente un coût non négligeable. Ceci n'a pas été validé.

Décoration

La priorité pour 2022 était l'obtention de la 3ème fleur à Altenstadt. Le jury passera en juillet. Pour la décoration du rond-point Pépinière, la charge de travail en espace vert est trop importante pour le moment. Une réflexion est en cours.

Décorations de Noël

À savoir : depuis 3 ans, la ville est totalement passée à un éclairage en LED pour les décorations de Noël. En outre, la ville remplace chaque année une partie des décorations et du marché de Noël.

Ainsi, en 2020 la ville a rajouté des illuminations sur l'arbre devant le restaurant du Saumon, sur l'arbre place de la République (devant l'agence des DNA), rue des Tulipes, au carrefour Germania et sur la place de la Fausse Porte. Cette année, la ville a remplacé à neuf les illuminations avenue de la Gare, les illuminations au Geitershof, au Geisberg et a rajouté les illuminations sur l'arbre devant la Nef. La ville a également changé quelques illuminations à Weiler.

Éclairage public

La ville fait un passage progressif à la LED, les boules sont supprimées. En 2021, le boulevard Clemenceau a été refait.

Pourquoi le passage à la LED ? La LED est une excellente solution écologique qui présente une efficacité énergétique nettement supérieure et permet ainsi des économies d'énergie et donc des économies financières.

Une étude complète a été réalisée. Un plan pluriannuel va être proposé aux élus cet automne. D'autres options d'économies d'énergies et de solutions respectueuses de la biodiversité sont réfléchies.

Coulée de boue

La ville travaille depuis des années sur l'assolement concerté avec les agriculteurs, accompagnés par la chambre d'agriculture pour réduire les surfaces plantées en cultures de printemps qui sont souvent génératrices de ces coulées de boues.

Enterrer le câblage de la fibre en aérien

Ceci n'est malheureusement pas possible. Cela ne dépend pas de la compétence de la ville, mais celle-ci devrait le payer. Cela représente un travail énorme avec beaucoup de contraintes.

Dépôt de suie

Une enquête a déjà été réalisée par l'ASPA (maintenant ATMO Grand Est) à la demande de la ville en 2018, mais l'origine des suies n'a pas été identifiée...

Herbes au cimetière

La loi interdit d'utiliser des produits phytosanitaires. Ainsi, le désherbage doit être réalisé intégralement à la main ce qui prend beaucoup de temps. Des visites ont été effectuées sur d'autres cimetières. Des tests sont en cours (excepté à Weiler), les jardiniers nous feront un retour d'expérience en fin d'année.

Refoulement des eaux pluviales (vignes)

Une visioconférence a été organisée en 2021 avec les riverains. Une étude est en cours et l'assainissement sera proposé au budget 2023.

Parc entre ABRAPA et les collectifs

Une réflexion globale sur le parc va débiter prochainement (analyse des sols, projet participatif, etc.).

Fleurissement

La ville a la possibilité de développer les plantations de vivaces, mais pas d'objectif d'augmenter les bacs hors sols qui demandent beaucoup d'entretien.

Composteur

Le développement de nouveaux sites est en cours de réflexion, mais il faudrait pour cela une participation active des habitants sur les sites existants et à venir. Pour plus d'information sur la charte d'adhésion et l'engagement des référents, vous pouvez contacter Mme Celia HAMM : c.hamm@wissembourg.fr

Sentier « Wiesenpfaedel »

Partie publique sauf sur les propriétés Wendel, il existe une servitude trentenaire qui devra être intégrée dans le projet.

Ecocitoyens « je nettoie mon quartier »

Une opération a été proposée par la ville en mars 2022. La ville peut soutenir les initiatives citoyennes.

Entretien de voirie par les particuliers

Une campagne de vérification de l'élagage est faite 2 fois par an. La police met des courriers dans les boîtes aux lettres concernées et fait des interventions directes chez les habitants. Une information a été faite dans la gazette de printemps dans un livret intitulé « Guide du civisme ». Quand une infraction est constatée, une mise en demeure est faite avec un délai de 10 jours. Si besoin verbalisation. Vous pouvez faire des signalements.

Nettoyage

La ville dispose depuis septembre 2021 d'une nouvelle balayeuse.

Entretien

Le service technique a été informé de vos remarques qui seront prises en compte dans le nouveau programme (ex. busage de fossé). Certaines zones néanmoins sont déjà faites quasiment quotidiennement par un agent au centre-ville. Ainsi, à certains endroits, il ne sera pas possible de faire beaucoup plus. Appel à réfléchir à un moyen de responsabiliser les habitants et les touristes pour éviter d'avoir à ramasser.

Environnement

Biodiversité

Un travail est fait avec les jardiniers pour mettre en place plus de plantes vivaces et variées dont des plantes mellifères plutôt que des annuelles. Les jardiniers ont suivi une formation dédiée. Animations : le CINE propose de temps en temps une balade en centre-ville sur la biodiversité qui nous entoure.

Jardin des naissances

Un nouvel espace a été inauguré en janvier 2022, un espace dédié à la vie ! Afin d'accueillir et célébrer les naissances, chaque année, 5 arbres fruitiers et 5 arbustes à petits fruits seront plantés en l'honneur de la naissance à Wissembourg, Altenstadt et Weiler de nouveaux enfants.

Les plantations auront lieu une fois dans l'année aux alentours de la fin janvier et seront toujours réalisées deux ans après l'année de naissance. Ainsi, des arbres seront plantés

en 2022 pour célébrer la naissance des enfants nés ici en 2020, en 2023 pour les enfants de 2021 et ainsi de suite. Cela permettra aux parents et enfants concernés de participer aux plantations des végétaux. Ils pourront par la suite cueillir et déguster les fruits.

Le jardin des naissances est un beau projet que la municipalité a dû adapter afin de lui permettre d'exister. Il y a en effet environ 60 naissances par an à Wissembourg ce qui ne permet pas la plantation d'arbre individuel. Le côté symbolique, collectif et joyeux sera donc privilégié. L'objectif de ce projet étant également de sensibiliser les enfants et les parents à l'aspect nourricier de la végétation et aux différents travaux de plantations, tailles et arrosages nécessaires.

La tonte des espaces verts

La commune a mis en place depuis 2013 une gestion différenciée des espaces verts. Cela consiste à ne pas appliquer la même intensité ni la même nature d'entretien partout. Ce choix présente de nombreux avantages notamment pour la préservation de l'environnement.

En 2021, la municipalité a décidé d'essayer d'aller plus loin dans la démarche, en réduisant la tonte et la fauche sur des secteurs tests bien définis. Par exemple, cela a été le cas au rempart du Nord, au fossé des tilleuls et au Grabenloch où le nombre de fauches s'est vu réduit à 3 passages, tout en maintenant une tonte plus régulière le long des cheminements, autour des bancs et des agrès sportifs.

Des panneaux d'information ont été mis en place sur ces zones tests afin de sensibiliser les promeneurs. Cette modification des pratiques a permis d'observer le développement de fleurs et le retour des insectes pollinisateurs.

Malheureusement, la météo très pluvieuse de cette année a fortement accéléré la croissance de l'herbe et compliqué les opérations de fauche. Ceci générant des plaintes citoyennes revendiquant un entretien plus cadencé des espaces verts. Suite aux différents échanges, une tonte plus régulière est réalisée cette année au fossé des tilleuls et au Grabenloch.

Arbres remarquables

Un nouveau parcours botanique est cours de création. Ce parcours proposera de faire découvrir, à travers les différents parcs de la ville, le riche patrimoine arboré. Il invitera ainsi à la reconnaissance et la contemplation de 30 arbres remarquables. Des panneaux indiqueront devant chaque arbre remarquable : le nom de l'essence en latin, en français, en allemand ainsi que la date de plantation estimée et une anecdote. Des clous de jalonnement seront ancrés tout au long du parcours pour orienter sur le bon cheminement.

La création de ce nouveau parcours d'environ 4 km est un projet en collaboration avec l'Office du tourisme et la COM-COM. Le budget est voté et le dossier complet a été

transmis à l'office du tourisme. Les travaux sont prévus pour fin 2022.

Des arbres et des citoyens

Nous vous proposons en 2022 un projet d'adoption d'arbres par les habitants.

Les habitants sont invités à parrainer en groupe un arbre et assister la ville dans l'entretien de celui-ci et notamment l'arrosage les trois premières années.

Les habitants sont invités à proposer un projet, et notamment à :

- Constituer un groupe d'un minimum de 3 personnes de foyers différents résidant à proximité du lieu d'implantation,
- Présélectionner des essences d'arbres proposées dans le tableau en annexe avec prise en considération des implications
- Proposer un emplacement sur l'espace public
- Déposer le projet (charte de parrainage) sur la plateforme : <https://jeparticipe.wissembourg.fr/> ou à l'accueil de la mairie

L'équipe municipale organisera avec les porteurs de projet une visite de terrain pour valider le projet : pertinence du lieu, de l'essence d'arbre.

Une fois la charte de parrainage signée et le projet validé, la Ville commandera les arbres. La plantation collective aura lieu le samedi 19 novembre 2022.

Plus d'informations sur <https://jeparticipe.wissembourg.fr/>

Les étapes du projet « des arbres et des citoyens »

Les citoyens et citoyennes

Constituer un groupe d'un **minimum de 3 personnes de foyers différents** résidant à **proximité** du lieu d'implantation

Les citoyens et citoyennes

Préselectionner des **essences d'arbres** proposées dans le tableau en annexe avec prise en considération des implications

Les citoyens et citoyennes
du groupe de parrainage

Proposer un emplacement sur l'espace public

Le groupe de parrainage

Déposer le projet sur la plateforme citoyenne

Ensemble (groupe et municipalité)

Participer à la visite de terrain avec l'équipe municipale pour valider le projet (lieu, essence et responsabilité)

La municipalité

Commande par la ville de l'essence

Ensemble

Plantation collective avec accompagnement de la municipalité

Le groupe de parrainage

S'engager à entretenir et surveiller l'arbre

Pigeons

La problématique est connue et a déjà été évoquée avec la LPO et la police. Le souci vient de la source « gîte et couvert ». Les pigeons se plaisent sur certaines bâtisses où ils peuvent nicher et trouvent à manger facilement en ville (poubelles, gens qui jettent du pain...). Sensibiliser la population ? Sensibiliser les propriétaires ? La réfection de la toiture de la Maison du sel et l'intervention d'un fauconnier payé par la propriétaire de la Vignette ont amélioré la situation récemment notamment dans le secteur de la rue des cordonniers.

Poules

Au-delà de 50 poules détenues sur une période de 30 jours consécutifs au moins, le particulier est considéré par le Code rural et de la Pêche maritime comme un éleveur professionnel.

Animaux abandonnés

La police les ramène à la SPA.

Services à la population

Santé

La ville déploie des efforts pour attirer de nouveaux médecins sur le territoire. Des démarches sont en cours. Un dépliant a ainsi été distribué par exemple à la faculté de médecine de Strasbourg. En 2022, un médecin généraliste ainsi qu'un gynécologue se sont installés rue Vauban, à Wissembourg. Un nouveau médecin est également arrivé à l'hôpital. La ville poursuit ses efforts.

Centre de vaccination

Le centre de vaccination a été ouvert sous la responsabilité de la ville de Wissembourg du 29 mars au 25 août 2021.

Ce service a demandé l'investissement de 120 agents municipaux et intercommunaux, 60 infirmières, 15 médecins, des élus et de nombreux bénévoles. Cela a représenté un investissement humain considérable ce qui a nécessité de retarder d'autres projets.

Ce service à la population a permis de vacciner environ 44 600 personnes, toutes doses comprises. Merci à toutes les personnes mobilisées sur cette très grosse opération !

Nouveau service : la maison France Services de Wissembourg

La maison France Services de Wissembourg a ouvert ses portes le lundi 3 janvier 2022. La Ville porte ce projet en partenariat avec la Communauté de Communes du Pays de Wissembourg, qui confie cette mission à Maïté BOURRELIER (mairie) et Fanny BUCHERT (ComCom).

France Services est un service public de proximité permettant d'accéder aux démarches administratives et aux besoins numériques. Immatriculation de véhicules, RSA, impôts, permis de conduire, dossier retraite, accès à vos services en ligne...

Les services proposés sont les suivants : la Direction générale des finances publiques, le Ministère de l'Intérieur, le Ministère de la Justice, la Poste, le Pôle emploi, la Caisse des allocations familiales (CAF), l'Assurance maladie (CPAM), l'Assurance retraite (CARSAT) la Mutualité sociale agricole (MSA).

Retrouvez la Maison France Services à Maison des Associations et des Services (1er étage)

2, rue du Tribunal, 67160 Wissembourg, tel. : 03 67 70 74 57, email : franceservices@wissembourg.fr

Horaires d'ouvertures : lundi – mardi – mercredi : 9h-12h et 14h-18h, jeudi : 9h-12h et vendredi : 9h-12h et 14h-16h.

Incivilités

Déchets dans la Lauter

La problématique est connue. Un agent passe très régulièrement. Un travail va être réalisé avec les éco-délégués du lycée et certains professeurs motivés. Il s'agit d'un problème de civisme pour lequel il est compliqué de trouver des leviers d'action, le ramassage quasi quotidien ne résout pas le problème à la source.

Poubelles

Sur l'ensemble de la commune, nous avons 172 poubelles vidées par deux agents à temps presque complet. Cela représente 50 tonnes de déchets par an. Ces agents assurent un suivi afin de déterminer quelles poubelles ne sont pas utilisées de façon optimale ou raisonnable. Cette année, des poubelles ont été déplacées, modifiées ou ajoutées en fonction de ces analyses. De plus, un essai de tri sélectif est mené sur plusieurs mois au niveau du lycée.

Nuisances sonores

La gendarmerie et la police ne peuvent pas faire ce genre de contrôle. Il faut du matériel spécifique (sonomètre étalonné), une formation adéquate et l'assermentation en rapport.

Déjections canines et civisme

Le problème des déjections canines est un problème récurrent difficile à résoudre si ce n'est par l'éducation des maîtres et un peu de civisme.

La police est vigilante. Toutefois, la police n'est en mesure de lutter que si un policier est "témoin" direct des faits. Les faits, s'ils sont constatés sont punis par une amende 135 euros. En 2021, la police a fait des rappels à l'ordre en masse.

Des caissettes ont déjà été rajoutées, mais il y a eu des problèmes d'incivilités donc la ville a décidé de les enlever.

À noter : les chiens sont interdits sur les aires de jeux. Des panneaux indiquent cette interdiction.

Sécurité

Concernant les cambriolages, 4 ont été enregistrés en 2020 et 2 en 2021. C'est le taux le plus faible du Bas-Rhin (statistique délinquance générale). En 2022 nous sommes à 2 cambriolages dans des résidences principales et 4 dans des établissements commerciaux.

La Police municipale patrouille à pied, en vélo et en voiture de 07h00 à 19h00. La Gendarmerie est présente en dehors de ces heures.

Chemin de la Walck

Des patrouilles ont lieu chemin de la Walck mais jamais aucun problème constaté ou rapporté. Vous pouvez signaler les problèmes rencontrés.

Vidéosurveillance

Depuis la mise en service en juin 2021, plusieurs problèmes ont été solutionnés et plusieurs infractions ont été verbalisées, notamment en ce qui concerne des dépôts d'immondices. Une deuxième chouette est en cours d'achat.

Circulation et mobilité

À ce jour, toutes les contributions de 2021 sur cette thématique ont été replacées sur une carte par la commission « circulation et mobilité » du Conseil des citoyens pour permettre une prise en considération de ces expertises d'usages.

Une réflexion globale est menée. L'ensemble de la circulation et la mobilité est à l'étude par les services de la ville qui travaillent avec les citoyens engagés dans le Conseil des citoyens.

Une étude sur le secteur gare financée par la banque des territoires est en cours. Le Conseil des citoyens a été informé et a pu remettre des commentaires au bureau d'étude.

Des projets de réaménagement seront menés.

Pistes cyclables

La CEA a un projet de piste cyclable au sud de la Route des Vosges. Le Conseil des citoyens a été informé.

Signalisation

Une étude très conséquente sur la signalisation a été remise par un membre du Conseil des citoyens et est à l'étude par les services de la ville (police et service de l'urbanisme).

Vitesse

Des contrôles vitesse ont lieu tous les jours, matins et après-midi. Plusieurs verbalisations ont lieu toutes les semaines. Des enregistrements sont faits sur des semaines complètes (enregistrements archivés). La vitesse ressentie est parfois différente de la vitesse réelle.

Stationnement

Le disque est indispensable pour s'assurer que le stationnement « tourne ». Les stationnements en zone bleue sont vérifiés plusieurs fois par jour. La police ne peut pas connaître le motif d'un stationnement, même pour des arrêts courts, il suffit de mettre le disque pour ne pas être verbalisé.

En dehors des zones bleues, le stationnement est autorisé par le code de la route pour 7 jours consécutifs. Quand des infractions sont constatées, les véhicules sont mis en fourrière. Vous pouvez signaler des stationnements abusifs sur l'application « Ville de Wissembourg ».

Stationnement des bus place de la Foire : la ville a déplacé des bus place Breitwiese.

Accès aux ruelles

Pour les riverains, l'accès aux ruelles du cœur historique est garanti durant les manifestations et une information est donnée au moins 10 jours avant.

Trottinette

La circulation des trottinettes (à contresens) pose en effet des problèmes de sécurité. La police fait des rappels et dresse des contraventions lorsqu'elle tombe dessus.

Cheminement piéton

Pour la création d'un cheminement piéton, une réflexion sera menée dans le cadre du projet EHPAD.

Accessibilité des terrasses

Des manquements ont effectivement été constatés en 2020 avec l'autorisation faite par l'état d'étendre les terrasses sur la voie publique. En 2021 tout est rentré dans l'ordre et un plan restrictif a été mis en place. Seul un établissement n'a pas respecté et a été rappelé à l'ordre par procès-verbal.

Divers

OPUS

La ville n'a pas la compétence pour les conflits entre privés. Il faudrait demander au conciliateur d'intervenir.

Conclusion

Certaines problématiques s'inscrivent dans des approches plus globales, parfois interdisciplinaires. Elles ressortent parfois de compétences partagées ou ne sont pas du ressort de la municipalité. Enfin, certaines contributions n'ont pas pu trouver réponse par manque de clarté. Vous pouvez contacter les services de la municipalité pour un échange sur les contributions non mentionnées dans ce document.

En 2022, plusieurs projets seront menés avec les citoyens, membres du Conseil des citoyens et autres habitants. Les nouvelles rencontres de quartiers sont organisées en juin-juillet 2022 pour poursuivre les échanges.

Pour plus d'informations sur vos implications possibles, vous pouvez contacter Solène Averbeck : participation-citoyenne@wissembourg.fr